55me Année — Nouvelle série — N° 222 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 15 AVRIL 1950.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

HISTORIQUE des «Touristes des Alpes»

par A. PELLEGRIN

(suite)

20 Septembre 1891. — Invités par la ville de Laragne, les Touristes se rendent à cette invitation où ils prendront part à un Festival Musical avec la musique de Laragne et la Fanfare de Volonne.

La Sainte-Cécile du 28 Novembre sans autorisation de jouer en ville, nos Touristes donnèrent leur concert au kiosque, à une heure (Avenue de la Gare) et les morceaux exécutés furent très applaudis par une foule nombreuse. Ensuite, toujours sans autorisation municipale, nos musiciens Touristes en nombre imposant se trouvent assemblés à l'hôtel Vassail, devant 120 couverts, sans avoir à compter des mesures, ni pauses, ni soupirs, devant une grive à point pour être exécutée à première vue. Après 10 heures, un grand Bal eut lieu à l'Alcazar aux sons de l'orchestre symphonique Marneffe et le lendemain, comme de bien s'accorde, le Saint-Cécilon fut largement fêté par ses adorateurs, sans se soucier si la Fanfare Municipale se portait bien ou mal.

2 Février 1892, M. Latapie, chef de la Musique Municipale (ou Harmonie Sisteronnaise) donne sa démission à M. le Maire et explique par une lettre adressée au « Sisteron-Journal » quels furent les motifs qui l'obligèrent de cesser ces fonctions qui furent de 16 mois.

Sa démission est dûe à la suite d'un conflit survenu avec le Principal du Collège, conflit dans lequel, dit-il, il ne fut pas soutenu par le Maire de l'époque ainsi qu'il aurait dû l'être, en ce cas il est de sa dignité de donner sa démission. M. Latapie ajoutait que le monopole du Collège lui ayant été assuré lors de son engagement, on ne pouvait, par caprice, le lui enlever.

Suivent d'autres explications trop longues à énumérer qui, d'ailleurs, n'ont aucun intérêt en ce qui concerne l'historique des Touristes des Alpes. Si j'ai donné connaissance de cette démission c'est que la musique qu'on avait fondé pour faire concurrence à celle des Touristes se trouvait dès lors sans chef et donc avec tel résultat, pourquoi avoir créé tant d'ennuis précédemment à notre vaillante et populaire Société des Touristes des Alpes, si dévouée pour distraire ses compatriotes et leur offrir de la bonne musique et les beaux concerts donnés au public, mais pas faits pour les oreilles municipales de l'époque, puisque n'étant pas d'utilité publique.

Nous citons encore la lettre qui suit et qui fut adressée à cette époque à la municipalité par les jeunes musiciens de la Musique Municipale qui furent élèves et formés par M. Latapie qui malgré tout, grâce à sa valeur, avait réussi à donner satisfaction à la Municipalité de l'époque en constituant la musique qu'elle désirait.

Les soussignés, jeunes membres de la Musique Municipale ont l'honneur de vous déclarer qu'ils protestent énergiquement contre le drole de renvoi de M. Latapie. L'acceptation par la Municipalité de la démission de M. Latapie équivaut à leurs yeux à un renvoi. Ils vous prient par conséquent, M. le Maire, de vouloir bien considérer que le jour où leur chef sera parti, ils ne feront plus partie de la Musique Municipale.

Suivirent 27 noms.

La remise des instruments a été faite en mains du 1er adjoint.

Pendant ce temps-là, la musique des Touristes était toujours en pénitence, c'est-àdire ne pouvant jouer sur terrain communal que munie d'une autorisation municipale à lui demander au moins 24 heures à l'avance.

Néanmoins la petite Musique Municipale fut de nouveau assemblée pour participer à la Fête Patronale des 6 et 7 Juin sous la direction d'un musicien de Peipin nommé Féraud et qui fit la fête tant bien que mal, celle-ci rehaussée cependant par la Lyre des Alpes, de Digne, qui vint aux frais de la ville et qui, pour une fois, fut d'intérêt public et pour le budget municipal également.

Le 19 Juin suivant, les Touristes des Alpes, n'oubliant jamais leur pays, donnèrent le soir à 9 heures un beau Concert sur leur kiosque (Avenue de la gare) en terrain privé avec, au programme :

Le Touriste des Alpes
allegro — Marneffe
Ouverture des
Diamants de la Couronne — Auber
La belle Hongroise
grande valse — Fischer
Don Juan gde fant. — Mozart
Sisteron-Journal polka — Marneffe

Inutile de dire qu'une foule nombreuse ne ménagea pas ses applaudissements à nos vaillants Touristes jamais malades... jamais mourir !

25 Juin 1892. — Demain à 5 h 44 du matin, départ en tenue et vivres dans le sac pour l'excursion de Ganagobie qui ouvre celles projetées par les Touristes. Le même jour, un Concert sera donné à 4 heures du soir sur la place de Peyruis.

A l'occasion du 14 Juillet, les Touristes préparent une brillante fête Avenue de la Gare. Concert, banquet, bal, illuminations, jeux, rien ne manquera à leur programme.

Concert musical sur le kiosque :

Salut lointain
allegro militaire — Doring
Mes adieux à l'Amérique
grande ouverture — Leroux
Le retour à la vie
grande valse — Chabrier
Voyage en Chine fant. — Bazin
Marche des
Trompettes de Michel Strogoff — Artus
La Marseillaise — R. de l'Isle

12 Mars 1893, ouverture des concerts de la saison. A 2 heures du soir, au kiosque (avenue de la gare) Concert par les Touristes des Alpes.

Au programme :
Salut lointain
allegro militaire — Doring
Mes adieux à l'Amérique
grande ouverture — Leroux
La Czarine (mus. russe) — Ganne
Mosaïque sur les grands Maîtres — Leroux
Marche des Touristes des Alpes — Marneff

(à suivre)

LA MAI BELLO ?

Ièu ai tres Muso encatarello
Sabe pas qunto es la mai bello,
Ame si pèu négre o bloudin
E si grans uèi un pôu couquin,
Sabe pas qunto es la mai bello
De mi tres Muso encatarello.

Ièu quand regarde si capello
Sabe pas qunto es la mai bello,
Ame si crous vo médaioun
Penja dessouto si mentoun,
Sabe pas qunto es la mai bello
Ièu, quand regarde si capello.

Mai se reluque si parpello
Sabe pas qunto es la mai bello,
Qu'agon lis uèi blu vo marroun
Li regarde que d'escoundoun,
Voudrièu saupre qu's la mai bello
Ren qu'en reluquen si parpello.

Mai d'ausi si voues clarinello
Sabe pas qunto es la mai bello,
Canton vé, coumo de quinsoun,
Me faran perdre la resoun,
Per saupre qunto es la mai bello
O ! d'aquéli voues clarinello !

E de si bouco risarello
Sabe pas qunto es la mai bello,
N'en fuso un rire fouletin
Cascaiant coumo un fres matin,
Mai, qunto, digo, es la mai bello
D'aqueli bouco risarello ?

Lou trelus que lis enmantello
Me li fai trouba touti bello,
Coumo n'en pode ges chausi
Alor me vau arresta 'qui,
Dirai pas qunto es la mai bello
De mi tres Muso encatarello.

Louis CASTEL.

A propos des passages à niveau

Monsieur PARET, Vice-Président du Conseil Général des Basses-Alpes vient de recevoir, à la suite de ses démarches et la transmission motivée de trois pétitions des usagers des passages à niveau, la lettre suivante de M. le Préfet des Basses-Alpes :

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre, par courrier du 18 Mars 1950, trois pétitions tendant au rétablissement du gardiennage récemment supprimé des passages à niveau nos 60 66 et 67 sur la Route Nationale 93 entre Laragne et Sisteron.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai immédiatement saisi de cette question les Servicees Techniques compétents et ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui aura pu être réservée à ces démarches.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet : TOMASI.

SPORTS

BASKETT-BALL

C'est le Dimanche 23 Avril que se déroulera dans notre ville, un Tournoi de Baskett-Ball Féminin et Masculin, sur l'ancien stade aménagé pour la circonstance, organisé par la Société « Sisteron-Vélo ».

Ce Tournoi sera doté de quatre superbes coupes : des Commerçants, du Comité des Fêtes, du Sisteron-Vélo et du « Provençal ».

D'ores et déjà nous pouvons annoncer que les meilleures équipes des Hautes et Basses-Alpes sont inscrites.

—)o(—

Nous adressons nos félicitations aux joueuses de baskett du Sisteron-Vélo pour leur brillante tenue au Tournoi de Tallard, où elles disputèrent la finale contre l'équipe de l'Argentière.

FOOT-BALL

Demain l'équipe de foot-ball du Sisteron-Vélo se déplacera aux Mées en match de championnat.

BOULE SISTERONNAISE

Pour les fêtes de Pâques se sont déroulés à Sisteron deux concours de boules. Le Dimanche c'est l'équipe Finette A., Bernard A. et Audibert M. qui enleva le concours. Cette même équipe enleva également le concours de Pétanque du Lundi.

—)o(—

Grand nombre d'équipes se sont déjà formées pour disputer demain Dimanche, notre Championnat par quartier. Contrairement à ce qui avait été annoncé, ce concours se disputera à Pétanque.

En fin de concours un apéritif « Janot » si apprécié de tous les sportifs sera offert à tous les participants par les généreux sportifs Gabert et Figuière, vins et spiritueux

Pour vos Déplacements..... prenez le
Taxi GALVEZ
les meilleures conditions de prix.
Téléphone 2 — SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Il est rappelé que demain Dimanche 16 Avril à 13 heures 30 précises aura lieu dans la salle d'honneur de la Mairie cette réunion annuelle sous la présidence effective de M. Paret, Maire et Conseiller Général, assisté de M. Bellon, Président Départemental de l'U.F.A.C., de notre dévoué Secrétaire Général M. Soubrane, et de M. Lévesque, Président de la Section Sisteronnaise.

Tous les Anciens Combattants et même ceux qui ne font point partie encore de l'Amicale, sont priés d'assister nombreux à cette réunion ou il leur sera donné de très importants renseignements.

LA FETE DU FAUBOURG. — C'est le Dimanche 30 Avril et Lundi 1er Mai que le Faubourg la Baume célèbrera sa fête annuelle.

Jaloux des prérogatives de la ville les Faubouriens pensent aussi élire une Reine, peut-être même un Roi, et leur suite.

On sait que les habitants du Faubourg ont l'esprit caustique et qu'ils veulent aussi fêter St-Joseph, leur patron.

On dit qu'ils préparent pour les deux jours de fête un numéro sensationnel et que l'on verra parader dans ce coin un Roi ou une Reine aux applaudissements de leurs sujets.

MONDANITES. — Jeudi matin a eu lieu le mariage de la toute gracieuse Monique Alphonse, fille de Mme et M. Alphonse, propriétaire à Sisteron, avec M. Decaroli Henri, fils du garagiste bien connu Antoine Decaroli.

Un jeune et brillant cortège aux belles toilettes accompagnait les jeunes époux.

En cette heureuse circonstance, nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur ainsi que nos compliments et félicitations aux familles très sympathiquement connues dans Sisteron et dans le monde automobiliste.

FETES DE PAQUES. — Favorisées par un beau temps auquel cependant se mêlait un peu de mistral nos fêtes ont été parfaitement réussies.

Samedi soir nos valeureux musiciens donnaient leur premier Concert de la saison, Place de la Mairie. Une foule nombreuse et compacte était venue écouter et applaudir nos phalanges musicales car, outre l'harmonie des vieux, il y avait aussi l'harmonie des jeunes qui joua un programme en rapport de leur âge d'une façon merveilleuse, puis la clique fit retentir les échos de plusieurs marches à l'allure martiale.

Ce Concert montra au public que nos « Touristes », sous la direction de MM. Dollet, Ailhaud et Blanc, sont les dignes successeurs de leurs aînes.

Le lendemain Dimanche, les Cinémas offraient au public des programmes de choix. Les joueurs de boules mirent à profit ces deux journées dominicales pour exercer leur adresse dans plusieurs concours.

En somme ces deux journées de fête ont été chômées par toute la population grâce à un soleil resplendissant.

BEAU GESTE. — En souvenir de leur père Albert Clergue et de leur oncle Fabien Clergue, ayant appartenu tous deux aux « Touristes des Alpes » Mme et M. Hotton, négociants à Lyon, ont versé à la caisse de la musique la somme de 1.000 francs.

Nos remerciements vont à Mme et M. Hotton pour leur magnifique geste.

NECROLOGIE. — Hier Vendredi ont eu lieu, au milieu du concours de parents et d'amis, les obsèques de M. Germain Farcy, décédé à l'âge de 58 ans, ancien combattant de la guerre 14-18.

M. Farcy, qui était marié à une sisteronnaise Mlle Augustine Latil, exerçait son métier à Marseille, mais ayant été fortement gazé, il vint à Sisteron pour se reposer. C'est ici, au milieu de sa famille, que M. Farcy est décédé après une longue et douloureuse maladie.

Les draps de la Croix-Rouge et des Anciens Combattants précédaient le corbillard, mais une pluie battante ne permit pas à ce dernier, délicatement décoré, d'accompagner le défunt jusqu'au cimetière. Nous nous en excusons.

Derrière le corbillard venait une longue théorie de personnes prenant part au deuil qui afflige Mme Farcy ainsi que toute sa famille auxquelles nous présentons nos sympathiques condoléances.

CAISSE D'EPARGNE. — Résumé des opérations du 1er trimestre 1950:
Solde au 1er Janvier 109.619.939 frs
Reçu de 549 déposants
dont 95 nouveaux 16.229.567 frs
Remboursé à 164 déposants
dont 38 pour solde 5.395.582 frs
Soit une augmentation de
10.833.985 frs
du solde dû aux déposants.

Le montant des dépôts au 31 Mars 1950 s'élève à 120.453.924 frs.

Les versements sont reçus en espèces aux guichets de la Caisse les Lundi, Mercredi et Samedi à Sisteron ; le Mercredi à Saint-Auban et Château-Arnoux; le Jeudi à Laragne.

Les versements peuvent aussi être effectués par virement d'un compte courant postal ou par chèque postal. Le compte courant postal de la Caisse est le suivant : Marseille 9902-16.

La Caisse est ouverte : à Sisteron les Lundi et Samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 à 16 h. ; le Mercredi de 9 h. à 11 h. 30 ; à Saint-Auban, le Mercredi de 16 à 17 h. ; à Château-Arnoux, le Mercredi de 17 à 18 h. ; à Laragne, le Jeudi de 10 à 12 h.

La Caisse d'Epargne de Sisteron, fondée par décision du Conseil Municipal du 20 Février 1843, autonome depuis le 5 Août 1911, est gérée par un Conseil d'Administration de 15 membres choisis parmi les notables du pays.

LA GRANDE NUIT DU SKI. — La jeune Société « Ski et Montagne» vient de clôturer sa saison d'hiver par une réunion générale.

Une remarquable organisation des sorties, départs matinaux, transports rapides, arrivées très tôt sur les champs de neige, déplacements variés et par tous les temps, ont donné pleinement satisfaction à tous ses membres.

Bientôt la belle saison va permettre à ceux-ci de chausser les espadrilles de corde et de se livrer aux joies de l'escalade et du pitonnage.

Hélas, il faudra déplorer cette année l'absence de notre célèbre et sympathique as du rocher Gilbert Magaud, dit « Le Calabrais ».

Néanmoins le bureau de la Société a élaboré tout un magnifique programme pour la saison d'été.

Les pitons, marteaux, sacs, piolets cordes et boucles de rappel, tout est fin prêt. Bientôt de merveilleuses et splendides courses en haute montagne seront proposées à ces membres et amis.

Aussi, pour marquer le changement important qui va se produire dans ses activités «Ski et Montagne» invite cordialement ses nombreux sympathisants et amis à participer à la « Grande Nuit du Ski » qui se déroulera demain Dimanche 16 Avril à 21 heures, à « La Potinière ».

Cette soirée dansante, animée par un orchestre réputé, laisse prévoir une pleine réussite qui satisfera sûrement tous ses nombreux participants.

© VILLE DE SISTERON

ACCIDENT MORTEL. — Samedi dernier en sortant du Café de la Paix, d'où il venait de faire sa belotte journalière, vers 15 heures, M. Sarlin Jean, âgé de 86 ans, a été heurté par un jeune cycliste. Le choc ne fut pas violent, mais M. Sarlin, par suite de son grand âge, fut renversé et frappa de la tête. Transporté immédiatement à l'hôpital, il décédait dans la nuit.

A VENDRE

MAISON comprenant sous-sol, cave écurie, 3 pièces même palier. Mauvais état, Rue Tannerie, Bourg-Reynaud. S'adresser le Samedi au Café Moderne, Rue Saunerie.

TRAVAUX COMMUNAUX. — Les entrepreneurs et artisans peintres et menuisiers de Sisteron sont informés que des travaux sur appel d'offres pour aménagement de deux salles de l'Hôtel de Ville doivent être effectués.

Les projets de ces travaux sont déposés au Secrétariat de la Mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance. Les propositions seront reçues à la Mairie, cabinet de M. le Maire, le Samedi 22 Avril à 11 heures 30.

AVIS. — L'Association Nationale des Contribuables organise une pétition nationale pour la suppression de la patente.

Les patentés peuvent demander des listes de pétition au Secrétariat Général de l'A.N.C.O., 104, Avenue des Champs-Elysées, Paris (VIIIe).

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent

Café "HOVA"

Café « HOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

VARIETES - CINEMA

Cette Semaine :
Actualités — Documentaire
Dessins Animés
et un grand film
LA VIE AVENTUREUSE
DE JACK LONDON

CASINO - CINEMA

Cette Semaine :
Actualités — Documentaire
Dessins Animés
et une grande production
« REBECCA »

Tous les CHARBONS

PROFITEZ DES PRIX D'ETE
pour faire votre provision de charbon
Passez dès maintenant
votre commande à

Emile JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON

KERMESSE DES SCOUTS DE FRANCE. — Dernièrement les Amis des Scouts et des Guides de Sisteron se réunissaient dans le local de leurs petits frères, rue de la Mission. C'est avec plaisir que tous ont trouvé ce local complètement remis à neuf et parfaitement aménagé. Mais ce n'est pas sans peine et sans frais que tout ce beau travail a été mené à bien, et ceci nous amène au but de la réunion de Lundi soir : la préparation de la Grande Kermesse des Scouts de France. Tout le monde se souvient encore du succès remporté par la dernière kermesse. Il faut que cette année le succès soit encore plus grand car, comme nous l'avons dit, le local n'a pas été aménagé sans frais et il faut encore penser au camp d'été des Scouts, Louveteaux, Guides et Jeannettes.

Aussi nous comptons sur la bonne volonté et la générosité de tous. Bientôt de spersonnes passeront chez vous et vous demanderons votre participation. Réservez-leur le meilleur accueil. Ainsi en apportant votre aide au groupe Scout, vous passerez bientôt dans un cadre charmant, sous de frais ombrages, une agréable journée.

D'avance, merci !

IMPORTANT

Pour activer la livraison de vos commandes, nous vous conseillons vivement de les transmettre à Mme CHASTEL...

chez FRANCETTE
15, Rue Saunerie — SISTERON
Correspondant des Galeries Lafayette

CLUB DES C. A. I. D. S. — Les personnes désirant assister aux séances sont priées de se munir de la carte individuelle de Membre valable pour toutes les projections qui auront lieu au cours de l'année.

Le programme de cette première séance comprend de jolis films comiques puis, en deuxième partie «Les quatre saisons». Cette bande d'ailleurs bien réussie, représente Sisteron sous tous ses aspects et nombre de Sisteronnais et Sisteronnaises auront le plaisir ou la surprise de se reconnaître à l'écran.

Les membres dirigeants informent leurs membres que Mardi 18 Avril aura lieu dans la salle des Variétés la première séance de Ciné-Club de l'année 1950.

—)o(—

Il y a une quinzaine de jours environ que nous traversions la Rue de Provence par une belle journée printanière. C'était un jour de foire, vers 2 heures de l'après-midi. De toutes parts les gens accouraient et venaient se masser devant le Café de Provence où deux individus lisaient une affiche bizarre.

Tous deux étaient maquillés et leurs accoutrements rappelaient ceux du braconnier « classique »... tandis qu'à quelques mètres de là deux caméras étaient braquées sur eux, les suivant à distance.

Les CAIDS tournaient les premières de « Pictoulet » avec une imposante figuration. Nous avons également assisté aux nombreuses répétitions des acteurs. Dans leurs mimiques irrésistibles ces artistes amateurs ont tourné des scènes hilarantes dépassant toutes les prévisions.

On demande

DEMOISELLE ou DAME 40-60 ans pour tenir intérieur 2 personnes à Marseille. S'adresser BERTRAND, 83, Rue Abbé de l'Epée, Marseille.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Avril, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

Il est rappelé également à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 10 francs.

NOYERS-SUR-JABRON

DISTINCTION. — Avec un vif plaisir nous avons relevé dans la dernière promotion du Mérite Agricole, la nomination au titre de Chevalier, de M. Gaston Bruschini, conseiller général du canton de Noyers, qui préside avec une compétence et un dévouement bien connus aux destinées de l'importante Commission de la Renaissance du Conseil Général.

Notre dévoué camarade reçoit une juste récompense des efforts accomplis en faveur de l'équipement agricole, tant dans le département que dans son canton et plus spécialement par son action en faveur de la création de la Maison de l'Agriculture à Digne.

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement M. G. Bruschini pour la distinction bien méritée qui vient de lui être attribuée.

SALIGNAC

FETE DU PRINTEMPS. — Dimanche 16 Avril, à 11 h. Apéritif d'honneur ; à 15 h. Courses d'enfants ; à 17 h. Grand Bal ; à 21 h. Reprise du Bal avec l'orchestre réputé « Mélodia-Jazz » ; à minuit, concours de chant.

Lundi 17, Grand Concours de Boules doté de 10.000 francs de prix plus les mises ; à 14 h. Concours de Belotte.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le plus chaleureux accueil est réservé aux étrangers.

ETAT-CIVIL

du 7 au 14 Avril 1950

Naissances : Michelle Gaby Paulette Féraud, Avenue de la Libération. — Joël Roger Marcel Sarlin, Avenue de la Libération. — Elisabeth Lucienne Josette Badet, Aveenue de la Libération.

Mariage : Henri Clément Decaroli, mécanicien, et Monique Paulette Jeanne Alphonse, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Napoléon Jean Sarlin, 86 ans, Avenue de la Libération. — Louise Espieu, épouse Jourdan, 83 ans, Avenue de la Libération. — Germain Eugène Farcy, 58 ans, Place de l'Eglise.

A LA PENSÉE ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST FLEURS LIVRES
PUTT Emile Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

REFRIGOR
de la Cie Franco-Suisse
L'Armoire Frigorifique
de Ménage Idéale
Pas de moteur
Pas de compresseur
Pas de bruit
Pas d'entretien
Pas de Panne
Peu de consommation
4 MODELES DISPONIBLES
de 49.500 francs à 120.000 francs
Livraison immédiate
AGENCE :
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101

Propriétaires de Tracteurs
avec moitié prix
et autant d'usage
QUE DU NEUF
FAITES RECHAPER VOS PNEUS
Système GRYP
René ROUGNY
Avenue de la Libération, SISTERON
Téléphone 242
LIVRAISON RAPIDE

chez MUSSO
Rue Saunerie — SISTERON
VENTE RÉCLAME

COSTUMES hommes drap	4850
COSTUMES peigné	7500
COSTUMES jeunes gens de 14 à 18 ans	4500
COSTUMES garçonnets	3900

et tout ce qui concerne la Confection Femmes et Hommes
RABAIS de 15 °/o
pour les Familles Nombreuses
du 1er au 30 AVRIL
Rendez-vous compte
des Prix et de la Qualité.

ATELIER DE MENUISERIE ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Depuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements
sur demande

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON

COSTUMES enfants, depuis	3.500
COSTUMES peigné Roubaix	8.000
PANTALONS Gabardine	3.800
COSTUMES Sport Twed	6.900
PANTALONS travail croisé	995
VESTES velours Dames	5.995
Imperméables Dames écossais	2.800
VESTES seules pied de poule	4.995

Voyez n'importe où...
Achetez chez PHILIP...
et conservez la différence.

DES PHOTOS
TOUJOURS REUSSIES
AVEC L'
Ultra-Fex 6 x 9
appareil simple, précis
indéréglable
1785 francs
VENDU A L'ESSAI
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

Etude de Me BERNARD
notaire à SEDERON (Drôme)

BAIL DE FONDS DE COMMERCE
AVIS UNIQUE

Suivant acte reçu par Me BERNARD notaire à SEDERON (Drôme) le sept Avril mil neuf cent cinquante, enregistré à BUIS LES BARONNIES (Drôme) le huit Avril mil neuf cent cinquante, folio 93 numéro 469

Monsieur Gustave Victor GARCIN, épicier, demeurant aux OMERGUES (Basses-Alpes) a donné à bail à loyer, à Madame Marie-Louise GARCIN, épouse de Monsieur Jules DURAND, demeurant aux OMERGUES

un fonds de commerce d'EPICERIE exploité dans le village des OMERGUES (Basses-Alpes) dans une maison appartenant à Monsieur GARCIN, pour une durée de trois ans qui a commencée le premier Février mil neuf cent cinquante.

En conséquence Madame DURAND sera seule entièrement responsable de l'exploitation du dit fonds.

Cette insertion a pour but de prévenir les tiers que le fonds de commerce reste la propriété de Monsieur GARCIN et ne pourra, en aucun cas, servir de gage pour les opérations commerciales de Madame DURAND.

Pour Avis Unique,
L. BERNARD, notaire.

Etude de Me Pierre COMBE
Docteur en Droit
Notaire à FREJUS

Constitution de Société

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à AUBIGNOSC du premier Avril mil neuf cent cinquante, dont l'original a été déposé aux minutes de Me COMBE, Notaire à FREJUS, le trois Avril mil neuf cent cinquante

1°) Monsieur Adrien Pierre Augustin RICHAUD, propriétaire, demeurant à AUBIGNOSC, Domaine des Fillières ;

2°) Monsieur César Cassien PREIRE commerçant, demeurant à CANNES, Rue de Belfort ;

3°) Et Monsieur Henri Louis Antoine PREIRE, commerçant, demeurant à CANNES, même adresse ;

Ont formé entre eux, sous la dénomination de « LE RELAIS ALPES-COTE D'AZUR », une société à responsabilité limitée ayant pour objet la création et l'exploitation d'un commerce d'Hôtel-Restaurant et Bar à AUBIGNOSC (Basses-Alpes) quartier des Fillières, et généralement toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

La durée de la Société a été fixée à quatre vingt dix neuf années à compter du neuf Avril mil neuf cent cinquante.

Le siège est à AUBIGNOSC (Basses-Alpes) quartier des Fillières, route Napoléon.

Le capital social a été fixé à la somme de TROIS CENT MILLE FRANCS, montant des apports effectués par les associés, divisé en Trois Cent Parts de Mille Francs chacune attribuées aux associés dans les proportions suivantes :

A Monsieur RICHAUD
à concurrence de 100 parts
A Monsieur César PREIRE
à concurrence de 100 parts
A Monsieur Henri PREIRE
à concurrence de 100 parts

La société est administrée par un ou plusieurs gérants pris parmi les associés ou en dehors d'eux. Messieurs PREIRE sus-nommés ont été nommés gérants de la société ; la durée de leurs fonctions n'a pas été limitée.

Le ou les gérants auront (ensemble ou séparément s'ils sont plusieurs) les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et dans toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations dans les limites de l'objet social ; le gérant ou chacun des gérants aura la signature sociale dont il ne pourra faire usage que pour les affaires de la société.

Il a été stipulé que la Société ne serait pas dissoute par l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés. En cas de décès de l'un des associés, la société ne serait pas dissoute ; elle continuerait d'exister entre, d'une part, le ou les associés survivants et, d'autre part, les héritiers et représentants de l'associé décédé qui seront associés dans la société proportionnellement aux parts qui leur seront attribuées dans le partage de la succession.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de SISTERON le huit Avril mil neuf cent cinquante.

Signé : COMBE.

Etude de Me Edgar MALPLAT
Notaire à SISTERON

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, le vingt et un Mars mil neuf cent cinquante, enregistré à SISTERON le vingt neuf Mars mil neuf cent cinquante, folio 81, case 549

Monsieur PREYRE Marcel Hilarion commerçant, de SISTERON, a vendu à Monsieur MICHEL Léon Paul Emilien, hôtelier, et Madame ARMAND Julia Maria Louise, son épouse, de SISTERON

le fonds de commerce d'Hôtel-Restaurant « LA MULE BLANCHE » exploité à SISTERON, 46, Rue Saunerie.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour après la présente publication, à SISTERON, en l'étude de Me MALPLAT.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » a eu lieu dans le numéro du cinq Avril mil neuf cent cinquante.

Pour Deuxième Insertion,
E. MALPLAT, notaire.

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne
l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet **SISTERON**

© VILLE DE SISTERON